



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg**

**Luxembourg, le 4 novembre 2019**

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant la construction d'un nouveau laboratoire pour l'Administration des services techniques de l'agriculture.

L'accord de coalition 2018-2023 prévoit que la réalisation du projet de construction d'un nouveau laboratoire pour l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) sera réalisée dans les meilleurs délais.

Selon le bilan financier des grands projets d'infrastructure dépassant 10 millions d'euros d'octobre 2019, l'APS (avant-projet sommaire) serait actuellement en suspens, l'acquisition des terrains poserait des difficultés.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer ces informations ?
- Quelles démarches ont été entamées afin de pouvoir acquérir les terrains pour l'implantation du nouveau laboratoire pour l'Administration des services techniques de l'agriculture ?
- Quand Monsieur le Ministre estime-t-il acquérir les terrains visés ?
- Quel est le calendrier prévu pour ladite construction ?
- Un site alternatif pourrait-il être envisagé ?

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Martine Hansen'.

**Martine Hansen**

**Députée**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Luxembourg, le 22 novembre 2019



**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°1425 du 4 novembre 2019 de l'honorable députée Madame Martine Hansen, concernant la construction d'un nouveau laboratoire pour l'administration des services techniques de l'agriculture, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 1425 du 4 novembre 2019 de Madame la Députée Martine Hansen**

Par sa question parlementaire, l'honorable Députée souhaite avoir des renseignements concernant la construction d'un nouveau laboratoire pour l'Administration des services techniques de l'agriculture.

En effet, l'accord de coalition prévoit la construction d'un nouveau laboratoire pour l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) et un site d'implantation adjacent au ZANO sur le territoire de la Commune d'Erpeldange a pu être localisé pour les constructions de l'ASTA, ainsi que des ateliers pour l'Administration des ponts et chaussées et l'Administration de la gestion de l'eau. ; terrains où l'Etat n'est pas propriétaire.

A l'heure actuelle les différentes études relatives aux possibilités d'adduction d'eau potable et d'évacuation des eaux pluviales et usées sont sur le point d'être finalisées et par la suite le comité d'acquisition entamera une nouvelle démarche en vue de l'acquisition des terrains en question. Pour l'instant le Ministère des Finances n'a pas encore pu trouver un accord avec les propriétaires.

En cas d'un accord rapide avec les propriétaires, il faudra prévoir au moins une période d'environ deux ans pour la planification et les autorisations et de trois ans pour le chantier proprement dit.

Un site alternatif doit être envisagé si les circonstances et les contraintes liées au site actuel s'avèrent trop fastidieuses, mais pour l'instant aucun site alternatif n'est étudié. Nonobstant, le Gouvernement reste attaché à son programme gouvernemental et souhaite procéder dans les meilleurs délais à une construction d'un nouveau laboratoire pour les besoins de l'ASTA.